

Aubignas
Ardèche



Dépôt et publication
Mairie d'Aubignas
n° Siret : 21070020900013
Code APE : 751 A

Mairie d'Aubignas

Secrétariat de Mairie, ouverture au public :

Lundi et jeudi : de 9h à 12h,

Vendredi : de 15h30 à 18h

65, rue des écoles 07400 AUBIGNAS

Tél: 04 75 52 41 69

E-mail : mairie.aubignas@orange.fr

Site internet : www.aubignas.fr

Permanence du Maire :

M. Serge VILLARD : le vendredi de 17h à 18h

Bibliothèque ouverte tout l'été :

Mardi : 15h30 – 18h

Jeudi : 10h – 12h30

Le 1^{er} Samedi du mois 10h – 12h

Tél : Aubignas 04 75 51 29 84

Déchetterie Alba La Romaine : horaires d'été :

Lundi : fermé

Mardi, Mercredi, jeudi : 8h – 12h

Vendredi : 8h – 12h / 13h30 à 17h30

Samedi : 8h30 – 12h30

Déchetterie Le Teil :

Lundi 14h à 18h,

Mardi au samedi de 9h à 12h / 14h à 18h.

Boulangier : Le Petit Audouard (Alba)

Passage mardi et vendredi aux environs de
9h30 au village. Tél: 04 69 26 55 76

Boîte aux lettres : Au village sous l'arceau pour
expédier son courrier.

Camion Pizzas Coup D'food le jeudi soir
ancienne route Nationale à Pignatelle.

Taxis : SARL F. CHALANCON 04 75 01 56 11
EURL PIGATI 06 24 05 17 64



Le mot du maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le mois de mai 2022 est **le mois le plus chaud** jamais relevé depuis un siècle par les services de Météo France. La pluviométrie depuis le mois de janvier est ridiculement basse. Les rivières de la commune ne coulent plus. Bref, la saison estivale ne fait que commencer et déjà nous sommes en **alerte sécheresse**. N'en déplaisent aux climato-sceptiques, le réchauffement climatique est bel et bien là.

Au niveau communal, nous avons une magnifique source qui ne faiblit pas malgré cette forte sécheresse. C'est un véritable **trésor** qu'il faut préserver. Malheureusement, pendant une période du mois de mai, la consommation d'eau potable a dépassé la production de notre source. Certains habitants du village ont été en manque d'eau pendant une soirée.

Aussi, j'invite toute la population à prendre conscience que l'eau est un bien précieux indispensable à la vie. Vous trouverez dans ce numéro une synthèse de notre règlement de l'eau. Respectez-le ! C'est un geste citoyen qui évitera tout gaspillage. Nous allons mettre en place un **règlement piscine** pour éviter les remplissages simultanés qui peuvent provoquer cette surconsommation.

En 2023 il faudra le respecter !

Le **budget communal** a été voté le 8 avril 2022. Comme chaque année nous ferons tout pour répondre, en fonction des moyens financiers dont nous disposons, aux attentes de la population.

Au niveau scolaire, pensez à **inscrire vos enfants** pour la prochaine rentrée scolaire.

Et pour finir : les contraintes sanitaires ont été levées et c'est un grand plaisir de voir les animations scolaires, associatives et communales reprendre vie.

Je souhaite à toutes et à tous, une très agréable saison estivale et le plaisir de se rencontrer au cours des prochaines animations villageoises.

Cordialement

Serge VILLARD,
Maire d'Aubignas

TRAVAUX EN COURS ET RÉALISATIONS

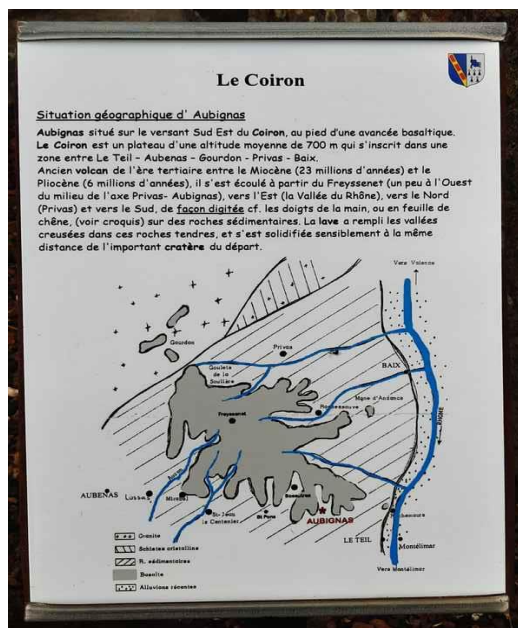
Fenêtre de la mairie-école

Fin de la réfection des peintures côté Nord de la Mairie



Espace Basalte

Panneau explicatif



Travaux d'installation de la Fibre



Le chantier de renforcement des poteaux a débuté en avril pour toute la commune. Attention ! Le refus d'un propriétaire risque de le priver d'accès à la fibre ainsi qu'à tous les propriétaires du même quartier

Dans le cas où un refus empêcherait d'autres habitants d'avoir la fibre, un arrêté de servitude devra être pris par la mairie mais ce cas doit rester exceptionnel. Les travaux de déploiement se poursuivront jusqu'à la fin de l'été 2022. L'ouverture du réseau à la commercialisation (arrivée des opérateurs) devrait avoir lieu avant la fin de l'année.

VIE DU VILLAGE



Les élus d'Aubignas se sont retrouvés, samedi 30 avril à Pignatelle, dans le cadre de l'opération *Une Rose, Un espoir*. Cette opération organisée par les motards d'Ardèche consiste à vendre des roses en soutien à la lutte contre le cancer. Plus d'une cinquantaine de roses ont été vendues en moins de deux heures avec le soutien de la population du village. Merci à tous pour ce soutien collectif et cette marque de solidarité aux malades du cancer.

VIE DU VILLAGE

Assemblée générale des Valérianes



AG des Valérianes

Samedi 14 mai, l'association « Les Valérianes » a organisé son Assemblée Générale dans la cour de l'école. Une quarantaine de bénévoles s'est réunie pour faire le bilan de l'année écoulée et établir les projets à venir.

Nettoyage et fleurissement du village



Des bénévoles de tous âges participent avec entrain à l'atelier printanier, pour un village encore plus beau...



Randonnée inter associative

Le dimanche 15 mai, les associations « Les Écoliers d'Aubignas » et « La Pie sur l'Amandier » ont organisé une randonnée casse-croûte d'une dizaine de kms autour d'Aubignas. Le pique-nique était proposé par les associations pour la somme de 8€ pour les plus de 10 ans.

Une bonne soixantaine de randonneurs, bien équipés, a pu profiter de cette belle journée ensoleillée. Le pique-nique a offert une pause agréable, entouré des genêts en fleurs.

Toutes les générations ont joyeusement partagé bonne humeur et découverte ou redécouverte des sentiers.

Ce fut un beau partage pour un premier regroupement inter-associations et inter-génération ! A renouveler...



VIE DU VILLAGE

Inauguration du parcours de santé

Le samedi 9 avril, les Aubignassiens et habitants des alentours, étaient conviés à l'inauguration du Parcours de santé. Le RV était donné à 10h au départ du parcours, à côté du terrain de tennis. Après le discours d'inauguration, Monsieur le Maire a entraîné une trentaine de marcheurs tout au long du parcours. Certains se sont amusés à tester les 11 agrès installés.

La « visite » de ce parcours s'est terminée par un moment convivial autour d'un verre de l'amitié.

Le Maire a rappelé les règles du bon usage de ce parcours et des bienfaits sur la santé pour tous, enfants et adultes de tous âges ! Il a évoqué le passé historique d'Aubignas dont des vestiges demeurent, visibles sur le parcours.

Ce projet apporte ainsi la découverte d'un patrimoine riche (ancienne usine de basalte), l'observation de la flore avec des espèces rares (certaines espèces d'orchidées) et la contemplation du paysage, possible grâce aux bancs disposés sur le sentier, qui ne manqueront pas d'évoquer les paroles de Georges Brassens, *Les bancs publics*.

Le respect de la nature et de l'environnement, de la conception à la réalisation, a été une démarche essentielle.

Merci à chaque acteur ayant permis l'accomplissement de ce projet. A chacune et chacun d'en profiter !



Soirée de clôture - Sous un autre œil - La culture pour tous



Les projets ÉAC (**É**ducation **A**rtistique et **C**ulturelle) ont été initiés par la Communauté de communes. Deux communes avaient été choisies pour ces projets. Après quelques semaines d'ateliers photographique, musical, chorégraphique et d'écriture, la soirée de clôture du vendredi 10 juin a été un vrai succès ! 150 personnes étaient au rendez-vous !

Les habitants-participants d'Aubignas et de St Vincent de Barrès, la classe de 1^{ère} Terminale du Lycée St André de Le Teil, les élèves de l'école d'Aubignas et leurs enseignants, les élèves musiciens du conservatoire Ardèche musique et danse et du CAEM de Cruas et leurs enseignants, ainsi que les professionnels, animateurs de ces ateliers (photographe, artiste chorégraphe, réalisateur, compositeur, auteure), tous étaient là pour ravir le public.

Après une déambulation dans les rues du village et un ciné-concert à la Salle Le Préau, la soirée s'est terminée par un repas partagé apprécié de toutes et de tous.

Sur le chemin de l'Ophrys lutéa ... le 9 avril 2022



Photo pixabay

L'Ophrys jaune (Ophrys lutéa) est une orchidée terrestre européenne, méditerranéenne et nord-africaine.

Elle fleurit à partir de fin avril et pousse sur substrats calcaires ou siliceux secs à frais, pelouses, friches, broussailles, bois clairs.

Située en pleine lumière ou à l'ombre, elle peut dépasser les 20 cm de hauteur. Nous avons eu la chance de l'apercevoir lors de l'inauguration de notre parcours de santé.

La voici, discrète mais tellement belle...



Focus sur deux papillons remarquables à Aubignas

Très remarquables le long des routes, certains arbres sont envahis de toiles de soie blanche, avec des cocons où grouillent des dizaines de chenilles, des fils qui pendent jusqu'à terre...

C'est l'**hyponomeute**, petit papillon dont les **chenilles**, très voraces, dévorent sans complexe les feuilles de nombreux arbres fruitiers et d'ornement qui peuvent être totalement défoliés. L'hyponomeute ne tue pas l'arbre, il ne le met même pas en danger.

Dans la campagne, il n'y a évidemment rien à faire. Au jardin, si vous repérez quelques nids, taillez les rameaux atteints (mettez des gants même si les chenilles d'hyponomeute ne sont pas urticantes, c'est juste "collant" (°_°), ouvrez les toiles. Les mésanges et autres oiseaux vont se faire un plaisir de les dévorer !



Beaucoup moins remarqué mais **oh combien remarquable** : **La Diane, un papillon protégé par la loi** en Europe, et particulièrement en France. Sa chenille se nourrit exclusivement des feuilles de l'Aristolochie à fleur violette et cette année, nous avons découvert sa présence à Aubignas. La protection s'étend aux milieux qu'elle fréquente et dont elle dépend pour sa survie. La mise en place de mesures de conservation est donc très importante, notamment une fauche tardive des bords de route. Ce papillon passe l'hiver sous forme de chrysalide. L'adulte est visible en vol uniquement en mars-avril.



Chenille de la Diane sur une feuille d'Aristolochie.

Photo prise à Aubignas en avril 2022.

Mettre son Nom sur les boîtes aux lettres

Pour des raisons pratiques concernant la distribution du petit aussi pour faciliter le travail du facteur et des livreurs, il serait les logements ayant une boîte aux lettres, aient le nom de ses Merci de la part de ce ceux qui font la distribution...



journal communal mais très agréable que tous occupants.

Les cartons d'emballages !

Avec le développement du e-commerce, ils nous envahissent de plus en plus. Pourquoi ne pas leur offrir une seconde vie au jardin ?

Couvre-sol pour le potager : pailler ou mulcher ses cultures a de multiples avantages, comme éviter la repousse des herbes indésirables, maintenir la terre humide, économiser l'eau et enrichir le sol. Choisir des cartons bruns, non imprimés et sans adhésif. Le carton est naturel, ce n'est que de la cellulose issue du bois et de la colle à base d'amidon végétal. Nos amis et alliés les vers de terre adorent le carton ondulé ! C'est un apport carboné idéal pour le compost.

La borne à cartons est arrivée

Et pour ceux qui n'ont pas de potager, depuis le 04 avril 2022, pour faciliter l'évacuation et le tri des cartons, **une benne a été installée à Pignatelle**. Ainsi, nos poubelles ménagères seront mieux utilisées.

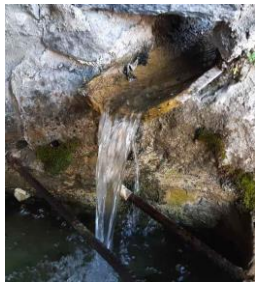


Avez-vous pensé à vous inscrire à la télé-alerte ?

La **télé-alerte** est un outil qui a pour but de *prévenir*, *alerter* ou *informer* en un minimum de temps tout ou partie des habitants de la commune. Elle pourra être utilisé pour : *alerter* les habitants en cas de menace imminente d'un risque majeur et *transmettre* les consignes à respecter, *alerter* et *informer* la population en cas de crise sanitaire, *informer* la population sur les différentes difficultés auxquelles elle pourrait être confrontée sur la commune (coupure d'eau ou d'électricité).

Ainsi pour garantir l'efficacité d'un tel système, il est indispensable que la commune dispose d'une liste de diffusion la plus exhaustive possible notamment avec les numéros de téléphone portable.

- ✚ Pour s'inscrire à titre individuel au service de **télé-alerte** de la mairie d'Aubignas, aller sur le site de la mairie www.aubignas.fr, à la page d'accueil, colonne de droite.



CITOYENNETÉ

Règlement de l'eau en période estivale !

La gestion de l'eau peut devenir délicate en période estivale. Depuis 30 ans la situation a bien changé au regard de la consommation d'eau. La population a augmenté de 100 habitants tous les 10 ans. Nous sommes actuellement près de 500. Ces mêmes habitants ont installé 70 piscines et les habitudes de consommation ont elles aussi bien changé. C'est pour toutes ces raisons que la commune a été **en alerte sécheresse** entre le mercredi 18 et le samedi 21 mai. **La consommation d'eau potable a dépassé, pendant cette période, la production de la source.** Certains habitants du village n'avaient plus d'eau à partir de 19h. C'est la raison pour laquelle nous avons été dans l'obligation de prendre les mesures suivantes :

- La *remise à niveau* des piscines est possible. Pour le remplissage prendre impérativement contact avec la mairie pour accord et coordination au **06 08 06 48 77**.
- L'*arrosage des jardins* potagers par l'eau de la commune est limité de 20h00 à 7h00.
- L'*arrosage des pelouses* est déconseillé, l'arrosage des arbres et arbustes doit être fait avec parcimonie.
- Le *lavage des voitures* à domicile est interdit. *

En résumé, tout gaspillage d'eau est à proscrire jusqu'à nouvel ordre.

RAPPEL :

La commune distribue de l'eau de source pour un usage ménager à un prix attractif. Pour le conserver, il est impératif de surveiller notre consommation pendant l'été. Pendant ces 3 mois, la consommation par compteur ne devra pas dépasser 1m³ par jour pour une famille ou gîte de 4 personnes.

Les exploitations agricoles, artisans et commerçants sont exonérés de cette mesure.

Les éventuels dépassements de consommation seront pénalisés par un prix au m³ multiplié par 10.

N'hésitez pas à nous consulter pour les aides prévues à la mise en place de récupérateur d'eau de pluie. La commune encourage ce type d'installation.

L'eau de la source de notre village est précieuse. Tous ensemble nous pouvons la préserver !

Le Maire,
Serge VILLARD.

Rappel de la réglementation concernant le brûlage à l'air libre des végétaux



Quelques chiffres :

- En Ardèche, le brûlage à l'air libre a été à l'origine de 302 départs de feu et de 324 ha d'espaces naturels incendiés sur 10 ans.
- Brûler 50 kg de végétaux émet autant de particules fines que 13 000 kms parcourus par une voiture diesel récente.

Aspects réglementaires :

- Particuliers, professionnels et collectivités : interdit toute l'année.
- Agriculteurs et forestiers : autorisés mais une déclaration de brûlage doit être déposée en mairie.
- A titre exceptionnel les propriétaires venant d'acquérir une habitation située à moins de 200 m d'une forêt dont le débroussaillage réglementaire n'a pas été réalisé.

Solutions alternatives au brûlage :

Le débroussaillage. Le compostage. Utilisation du broyat pour le paillage. Le dépôt en déchetterie.

**En effet, les risques de pollution sont réels et importants. L'eau savonneuse et les autres produits de lavage, ainsi que les résidus d'hydrocarbures et d'huile qui se trouvent sur le véhicule vont s'infiltrer dans le sol et contaminer l'environnement.*

ÉTAT CIVIL



16 avril 2022 : mariage de Valérie DUPRAT et Gilles AUDIGIER

AGENDA

JUIN

- ❖ Samedi 25 juin : **VIDE-GRENIER** 15h30 et **CONCERT** à 21h.

JUILLET

- ❖ Samedi 2 juillet : **fête de l'école**. Spectacle des enfants à 17h30, remises des cadeaux pour les CM2 et départ de Mme Karrer ; jeux, buvette et repas vers 20h00.
- ❖ Mercredi 13 juillet :
17h 00 : visite du village, par le **Pays d'Art et d'Histoire**. RV à l'espace basalte.
19h : concert *Nouveaux Talents*, par le **quatuor Émana**, dans le cadre du festival Cordes en Ballade, suivi du verre de l'amitié.
- ❖ Jeudi 14 juillet : *Un village Sens dessus dessous* : visite du village avec les sens par l'OT de 16h30 à 17h15 (plutôt famille).
- ❖ Mardi 12 au dimanche 17 juillet : *Le Festival d'Alba*.
- ❖ Dimanche 31 juillet : repas des chasseurs à 12h.

AOÛT

- ❖ Vendredi 12 août : Visite du village et découverte du GAEC de Pignatelle par l'OT de 10h à 12h. RV au pied du château.
- ❖ Samedi 13 août : concours de pétanque à la mêlée, buvette et petite restauration par les Valérianes, à 14h.

SEPTEMBRE

- ❖ Samedi 17 septembre : **Journées Européennes du Patrimoine** : inauguration de la brochure. **Parcours d'Aubignas**, RV à 10h30 devant la Buvette, discours officiel à 11h30 et verre de l'amitié.
- ❖ Mercredi 28 septembre : Permanence habitat avec **SOLIHA** de 10h à 12h, en mairie.



AVIS AUX AMATEURS ET AMATRICES DE BONS MOMENTS !

La Buvette a ré-ouvert ses portes depuis le dimanche 22 mai Une toute nouvelle équipe de bénévoles a retroussé ses manches et nettoyé le local de la buvette ! Elle vous attend tous les dimanches jusqu'à la fin de l'été, de 11h à 19h. De plus, le camion-pizzas Coup D'food est présent aux mêmes heures !

Belle idée n'est-ce pas que de déguster une pizza tout en buvant un petit coup ?